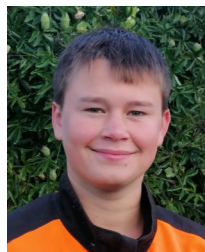


Le journal de Ô-de-Selle



De nouveaux agents,



Souhaitant favoriser l'intégration professionnelle des jeunes, la commune s'est engagée dans un contrat d'apprentissage « Jardinier Paysagiste » en recrutant **Cédric HOUPIN** (16 ans). Il a rejoint l'équipe technique en septembre 2021 et son contrat court jusqu'en 2023. De plus, **Mickaël POLLEUX** est venu renforcer ce service durant la période estivale et jusque début octobre, afin de palier les congés et autres absences.



La création de la commune Ô-de-Selle nécessite une organisation des archives des villages historiques. A cette fin, **Léa STIENNES**, titulaire d'un Master « Métier des archives », a été recrutée pour 3 mois. Dans un second temps, sa mission s'étendra sur la commune nouvelle. Sans bureau fixe, Léa a vocation à se déplacer sur le territoire des 3 villages historiques, lieux de stockage des archives.



Suite au départ par voie de mutation d'un agent administratif, **Yannick PREVOST**, ex-conseiller municipal, a souhaité postuler sur cette vacance d'emploi. Ses compétences (connaissance de la fonction publique, marchés publics, gestion budgétaire...) nous ont amenés à procéder à son recrutement depuis le 1er juillet 2022. Dans l'obligation de quitter ses fonctions au sein du conseil municipal, son poste est revenu au suivant de la liste majoritaire, **Benoît DELAVENNE**.

Le mot du Maire Chers Ôsselloises, Ôssellois,

J'espère que vous avez pu profiter de la période estivale et passer d'excellentes vacances malgré la canicule.

En ce qui concerne votre collectivité, l'été - et l'automne qui débute - ont été et seront encore placés sous le signe du bénévolat et du travail. *Du bénévolat* car toutes les manifestations ayant été reprogrammées, les équipes du conseil municipal et de Ô-de-Selle en fête ont été mobilisées pour vous distraire et cela représente des moyens humains importants. C'est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des bénévoles et des élus qui ont permis de faire renaître la convivialité qui nous manquait suite à la crise sanitaire. *Du travail* car les travaux d'aménagement de la rue d'Amiens battent leurs pleins et les élus sont à pied d'œuvre afin de faire en sorte que le chantier avance dans de bonnes conditions, sans pour autant perturber trop le quotidien des riverains, ce qui n'est pas toujours évident. Au moment où j'écris ces mots, les travaux se déroulent dans de bonnes conditions et le planning prévisionnel est plutôt bien respecté malgré un nombre d'intervenants important (Véolia, SPEE, ENDIS, GRDF, Somme numérique pour la fibre, en sus de l'entreprise en charge des travaux d'aménagement). Une circulation normale devrait pouvoir être rétablie début décembre.

Aussi, la seconde étape rue de Conty, sera vraisemblablement planifiée dès le début de l'année 2023 afin de permettre à nos équipements touristiques de pouvoir démarrer la saison sans être trop impactés.

Je vous laisse prendre connaissance des nombreuses informations contenues dans ce nouveau numéro du JDO et reste bien entendu à votre écoute.

Que dire...de nouveaux actes malveillants !

Dans un souhait de communication, la commission en charge a décidé d'installer



des banderoles pour chaque manifestation des villages historiques. Elles sont modulables afin d'afficher les dates et lieux différents (vignettes interchangeables) au sein de la commune Ô-de-Selle. Merci à notre artiste local de s'être exprimé. Son action a engendré des frais de remise en état pour la collectivité.



Il en est de même des nombreux dépôts de déchets sauvages : outre les aspects environnementaux et esthétiques, ils représentent un coût et monopolisent du temps pour nos agents; temps perdu pour des entretiens plus essentiels.

Eau et Assainissement : Factures

Habitants de Lœuilly, vous avez reçu plusieurs factures concernant les services eau et assainissement, on vous explique :

La facture SPEE concerne la consommation d'eau potable. SPEE étant le délégataire du syndicat d'eau potable depuis le 1er janvier ;

VEOLIA est toujours le délégataire communal pour la partie assainissement. Cette facture correspond donc à la partie du traitement des eaux usées.

Ces services précédemment facturés par le même prestataire font donc l'objet dorénavant de 2 factures distinctes.

Sécheresse : recommandations

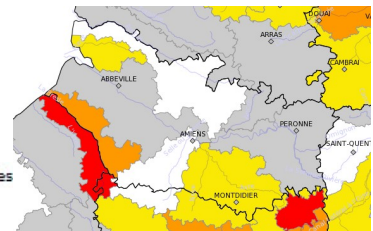
Notre territoire n'est actuellement pas concerné par les arrêtés préfectoraux de restriction de l'usage de l'eau (voir carte).

Par solidarité avec les territoires voisins, il est recommandé de raisonner notre consommation d'eau malgré la pluviométrie de ces derniers jours.

- ◆ Principales villes
- ∨ Cours d'eau
- ∨ Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise



Moustique Tigre et Frelon asiatique, restez vigilants !



Moustique Tigre : On le reconnaît à ses zébrures noires et blanches. Il peut transmettre à l'homme des virus comme celui de la dengue, du chikungunya et du zika. **Moyen de réduire sa prolifération : Éliminer les larves.**

Le frelon asiatique se nourrit du nectar sucré des fleurs, de miellat ou de fruits mûrs, et met à mal les populations d'abeille notamment. Son nid **peut parfois atteindre jusqu'à 1m d'envergure et se situe principalement dans les arbres**, mais aussi dans des abris aérés, ou parfois même au sol.



Appelez la mairie pour les nids situés sur la voie publique. Dans le cas contraire, contactez un prestataire privé.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)



Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Abattage d'arbres à Neuville : déplacement du Point d'Apport Volontaire de déchets (PAV)

Un projet d'abattage d'arbres arrivés à maturité et cassant (en cas d'intempéries) est prévu rue de Nampty. Dans ce cadre, les containers verre et papier-cartonnettes ont du être déplacés et sont temporairement situés rue de Lœuilly.



Travaux - Traversée de Lœuilly 1ere tranche




Le réseau d'évacuation d'eaux pluviales a été créé. Des extensions de réseaux ont été mises en place pour les zones « à urbaniser » du PLUI. Enfin, la canalisation d'eau potable alimentant la déchetterie a été en partie renouvelée jusqu'au cimetière (financée par le SIAEP de Lœuilly). La 2ème phase des travaux prévoit la mise en place des trottoirs. Un cheminement piéton « Personne à Mobilité Réduite (PMR) » est prévu.

Chaque semaine, une réunion de chantier permet de résoudre les problématiques individuelles des riverains.

Une interdiction TOTALE de circulation ET de stationnement est intervenue courant septembre afin de permettre l'installation de bordures de trottoirs coulées en place. Il s'agit d'un nouveau procédé sans joints limitant la prolifération des mauvaises herbes (nécessite un temps de séchage important et absence de passage même piéton).

Une 2nde interdiction plus courte sera nécessaire durant la réalisation de la bande de roulement par le conseil départemental (fin octobre).

Pour le suivi de ces travaux, nous vous invitons à consulter régulièrement l'application  Panneau Pocket. Les riverains seront informés individuellement par une distribution en boîtes aux lettres.



A ne pas oublier !

Avec l'arrivée de l'Automne et la venue de l'Hiver, pensez à :



- Ramoner vos conduits de fumées avant la remise en service de vos moyens de chauffage!
- Ramasser vos feuilles mortes (elles peuvent être ajoutées à vos composteurs en quantité raisonnable afin de ne pas déséquilibrer le processus) et nettoyer vos couloirs et caniveaux au droit de votre propriété !



Acquisition d'une nouvelle tondeuse

Le remplacement de la tondeuse permettant l'entretien des vastes espaces était budgété cette année. Néanmoins, suite à une défaillance, nous avons dû procéder à l'achat d'une tondeuse auto-portée dédiée à l'entretien régulier de la commune et du camping.

Le matériel initialement prévu sera reporté sur le budget 2023.



Animaux errants

Notre territoire fait l'objet de divagations d'animaux (chiens, chats, chevaux...). Outre l'aspect pénal (infraction au code rural), un animal errant peut générer des accidents, provoquer des faits de morsures sur des enfants, des promeneurs...

Laisser son animal divaguer engage la responsabilité du propriétaire. Faut-il attendre un accident ou un enfant défiguré pour que les propriétaires prennent leurs responsabilités?

Il se peut bien évidemment qu'un animal s'échappe. Néanmoins, lorsque cela est répétitif, sans que les propriétaires ne considèrent cette situation, le pouvoir de police spécial du Maire sera engagé. Il peut donc avoir recours à l'intervention d'une fourrière, la charge des frais revenant au propriétaire de l'animal. Merci de votre respect!

Commande groupée : Pellets

Au 1er semestre, 22 administrés ont pu bénéficier d'une commande groupée de palettes de pellets de bois au prix de 359 €. 30 palettes ont été livrées par la société Total Premium.

Une commande similaire de fioul est en cours.

LA VIE DE LA COMMUNE

AGENDA

9 oct : Repas des 60 ans et + par le Marais Réception

14 oct : Concert Eglise de Lœuilly par Bovémifasol

29 oct : Repas Halloween par Lœuilly Canoë Kayak

13 nov : Bourse aux jouets par Coup d'Pouce

19 nov : Repas Beaujolais par Conty Lœuilly SC

10 déc : Arbre de Noël

31 déc : Repas de la Saint Sylvestre

RAPPEL : Ramassage verre et cartonnets/papiers

Un service de collecte les déchets à apporter en Point d'Apport Volontaire (PAV) :

[cartonnets/papiers](#) et [verre](#)

Pour qui ? les aînés se déplaçant avec difficultés ou plus et les PMR

Quand ? tous les 1er mardis de chaque mois



Ô PRATIQUE

Horaires Mairie :
10h-12h et 16h30-18h
Tel : 03.22.38.15.90
contact@odeselle.fr



Commune
Ô-de-Selle

Horaires Agence postale :
10h-12h et 16h30-18h



Horaires Déchetterie :
(03.22.38.95.65)

*du 1^{er} mars au 31 octobre :
- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- samedi 9h-12h30/13h30-19h
Fermé mardi et dimanche

*du 1^{er} novembre au 29 février :
- lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- samedi 9h-12h30/13h30-19h
Fermé mardi, jeudi et dimanche

PNS

CCAS DE Ô-DE-SELLE

Pour la 2^{ème} année, le centre communal d'action sociale a organisé sa rèderie en Juillet. Malgré le peu d'exposants, une centaine de repas ont été servis sous le soleil et en toute convivialité.



Une 50aine de personnes se sont retrouvées le dernier week-end du mois d'août à la base de loisirs de Ô-de-Selle pour la 2^{ème} rando gourmande d'environ 15 kms :



=> 4 pauses gustatives ont ravi les papilles des participants tout au long du circuit. Les conditions météorologiques étaient parfaites. Lors de cet évènement, une tombola a permis à une marcheuse de gagner un vol de découverte de l'ULM offert par l'aéroclub de Lœuilly.

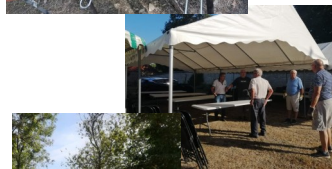


Ô-DE-SELLE EN FÊTE



Pour la première année de sa création, l'association Ô-de-Selle en fête a pris en charge l'organisation des fêtes de nos 3 communes historiques créant des occasions de se retrouver.

Ces différentes manifestations nous ont permis de servir 350 repas. Merci à toutes les personnes qui ont répondu présentes, ce qui, pour nous, est un signe d'encouragement.



Merci également aux membres de l'association et aux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour vous distraire.



Facebook

L'ancien compte de la commune ayant été désactivé, n'hésitez pas à « Liker » et à vous abonner à la nouvelle page.



Commune
Ô-de-Selle

**Panneau
Pocket**

Rappel : Panneau Pocket est un autre canal de communication dédié aux alertes et aux actions communales. Il est disponible gratuitement. Allez télécharger l'application sur votre smartphone !